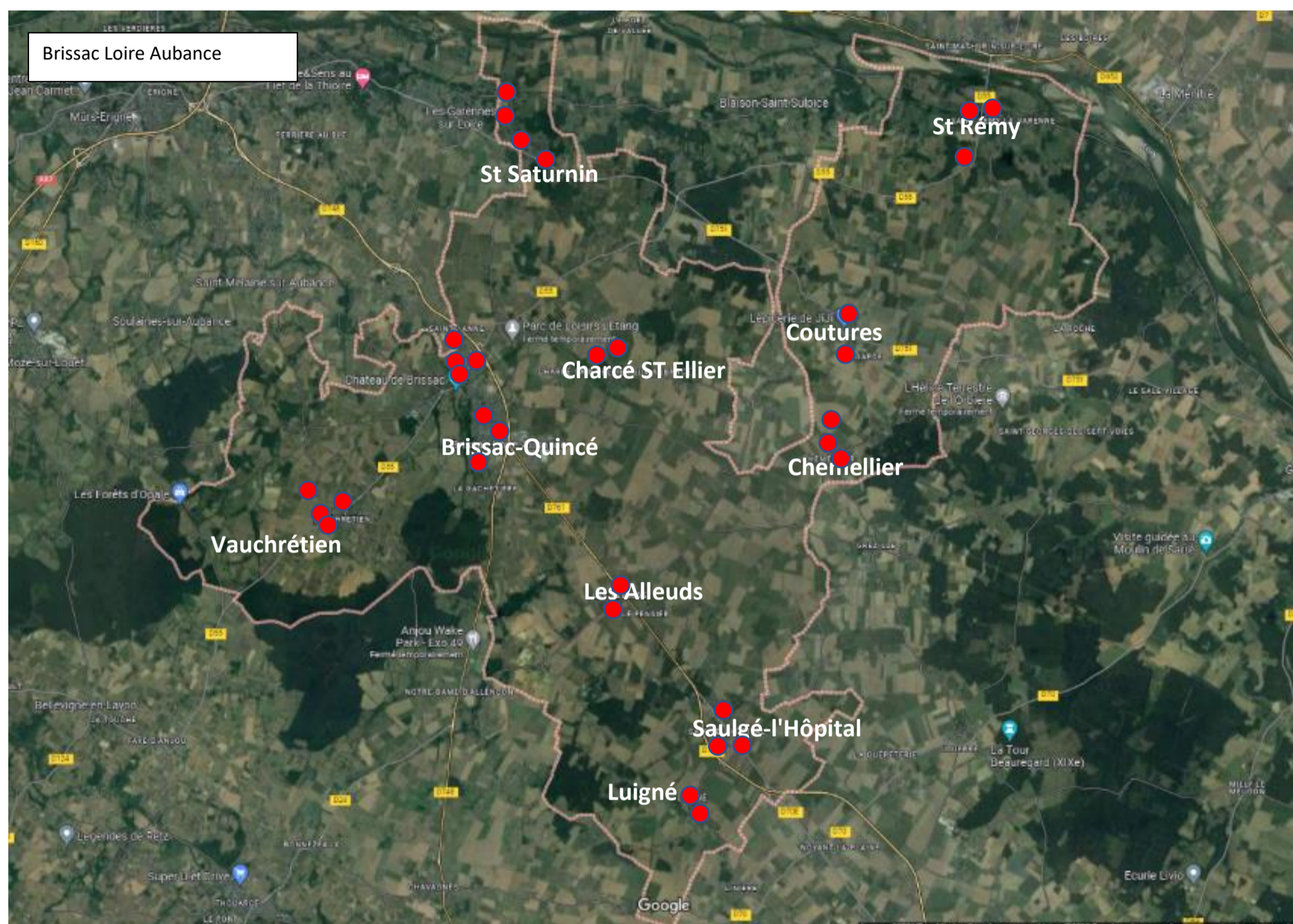


PLU : IMPLANTATION DES AFFICHAGE MAIRIE + PANNEAUX A2



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

- ⇒ ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BRISSAC LOIRE AUBANCE
- ⇒ ABROGATION des cartes communales de Chemellier et Luigné
- ⇒ ZONAGE ASSAINISSEMENT prescrit par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance

Par arrêté n°2023-04-14-01 du 14 avril 2023, M^{me} le Maire de Brissac Loire Aubance, Sylvie SOURISSEAU a ordonné l'ouverture d'une enquête publique commune relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Brissac Loire Aubance, à l'abrogation des cartes communales de Chemellier et de Luigné et pour le zonage d'assainissement du même territoire proposé par la Communauté de Communes Loire Layon Aubance.

L'enquête se déroulera à la mairie de Brissac Loire Aubance, site 5 rue Foch – Brissac-Quincé – 49320 Brissac Loire Aubance et en mairies déléguées de Coutures, St Rémy la Varenne et Vauchrézien du lundi 30/05/2023 à 9h00 au vendredi 30/06/2023 à 17h00, soit pendant une durée de 32 jours.

Monsieur THÉRY Bernard, juriste en droit public retraité, a été désigné comme commissaire enquêteur par le Président du tribunal administratif de Nantes en date du 08/03/2023.

Un dossier d'enquête publique accompagné d'un registre d'enquête sera mis à la disposition du public aux jours et heures d'ouverture de la mairie de Brissac Loire Aubance et des mairies déléguées de Vauchrézien, Coutures et St Rémy la Varenne.

Le dossier soumis à l'enquête publique, comprend notamment :

- Les 4 tomes du rapport de présentation (Diagnostic territorial, Etat initial de l'environnement, Justifications des choix, Evaluation environnementale)
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable
- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Le règlement graphique
- Le règlement écrit
- Les annexes
- Les avis des personnes publiques associées et consultées
- Le zonage assainissement et étude cas par cas

Le dossier sera consultable, durant l'enquête, sur le site internet de la commune de Brissac Loire Aubance : <http://www.brissacloireaubance.fr/> rubrique urbanisme.

Le public pourra adresser ses observations et propositions écrites à Monsieur le commissaire enquêteur durant toute la durée de l'enquête :

- Par courrier postal adressé au siège de l'enquête publique à l'adresse suivante : Mairie de Brissac Loire Aubance - Monsieur le commissaire enquêteur - Enquête publique de l'élaboration du PLU de Brissac Loire Aubance - 5 rue Foch - Brissac-Quincé - 49320 Brissac Loire Aubance (achat de La Poste faisant foi) ;
- Par voie électronique sur le registre dématérialisé ouvert à cet effet et accessible avec le lien suivant : « www.brissacloireaubance.fr ». Ce lien sera également accessible via le site internet dédié au PLU de la commune : http://www.brissacloireaubance.fr ;
- Par voie électronique sur l'adresse mail dédiée à l'enquête publique : enquetes@brissacloireaubance.fr ;
- En les consignat sur les registres papiers ouverts à cet effet, en rencontrant le commissaire enquêteur lors des permanences qu'il tiendra :
 - o Mardi 30 mai 2023 : 9h-12h - Mairie de Brissac Loire Aubance - OUVERTURE ENQUÊTE
 - o Mercredi 06 juin 2023 : 9h-12h - Mairie déléguée de Vauchrézien
 - o Jeudi 15 juin 2023 : 9h-12h - Mairie de Brissac Loire Aubance
 - o Jeudi 22 juin 2023 : 9h-12h - Mairie déléguée de Coutures
 - o Mercredi 28 juin 2023 : 9h-12h - Mairie déléguée de St Rémy la Varenne
 - o Vendredi 30 juin 2023 : 14h-17h - Mairie de Brissac Loire Aubance - CLÔTURE DE L'ENQUÊTE

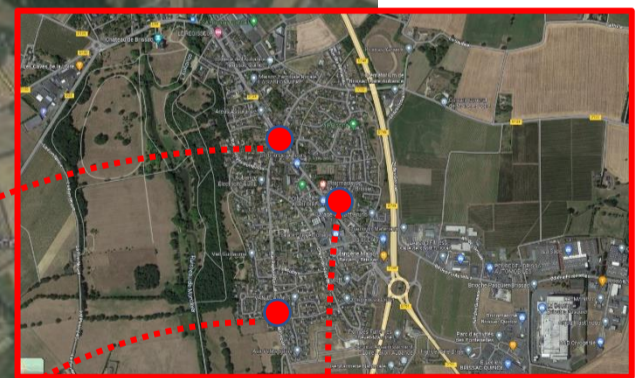
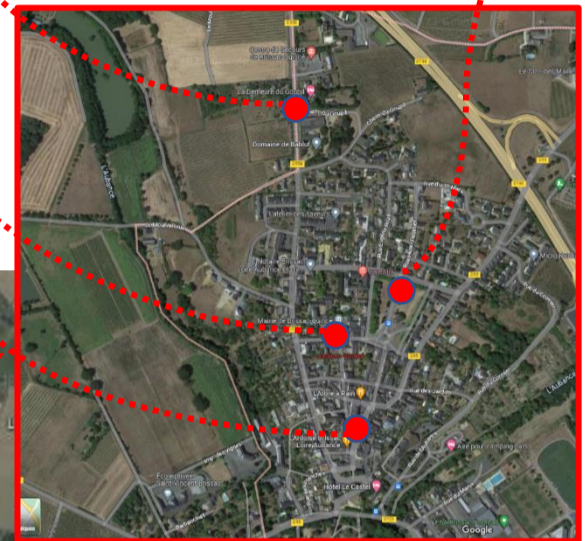
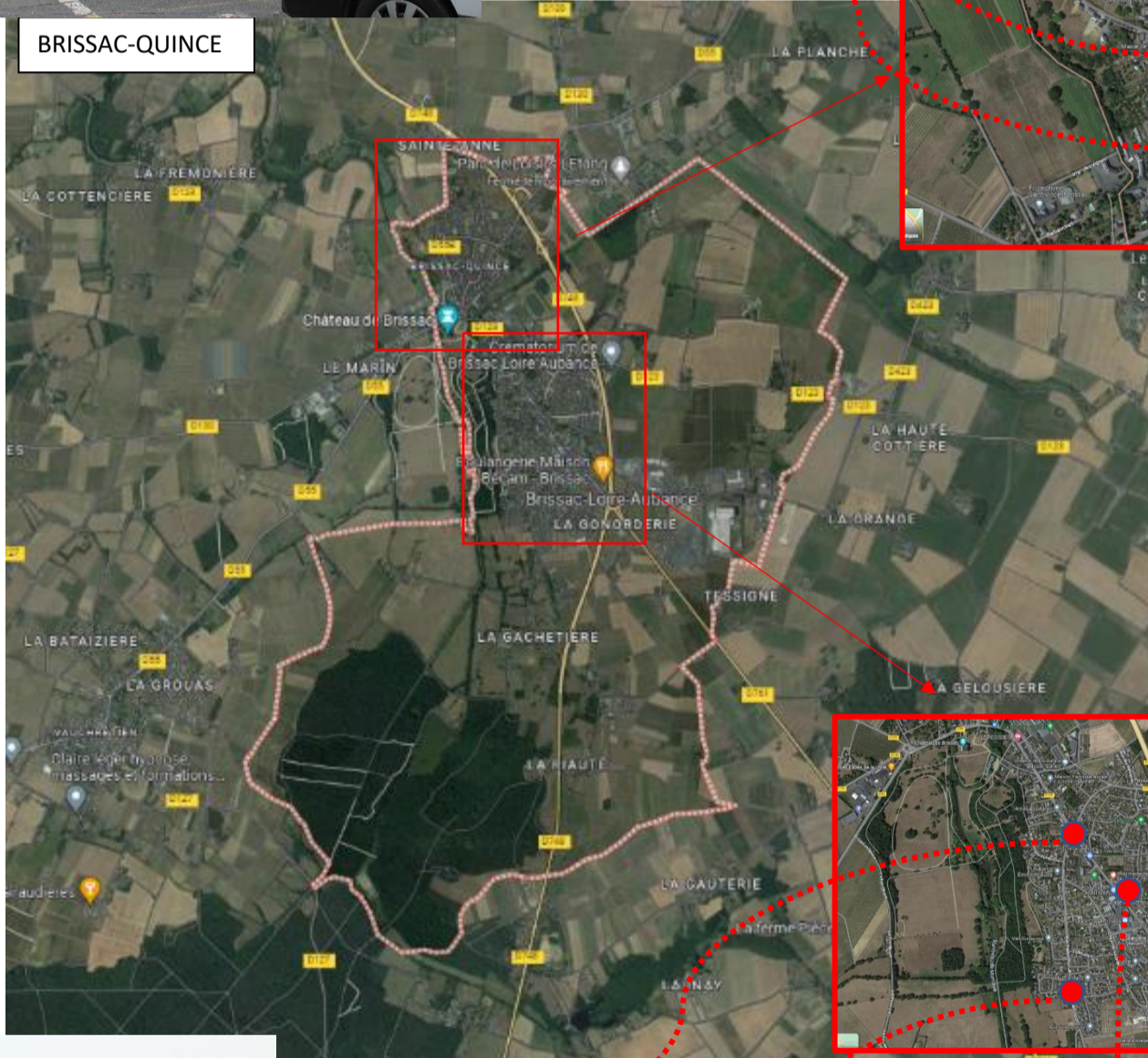
Les Adresses de la mairie et des mairies déléguées concernées :

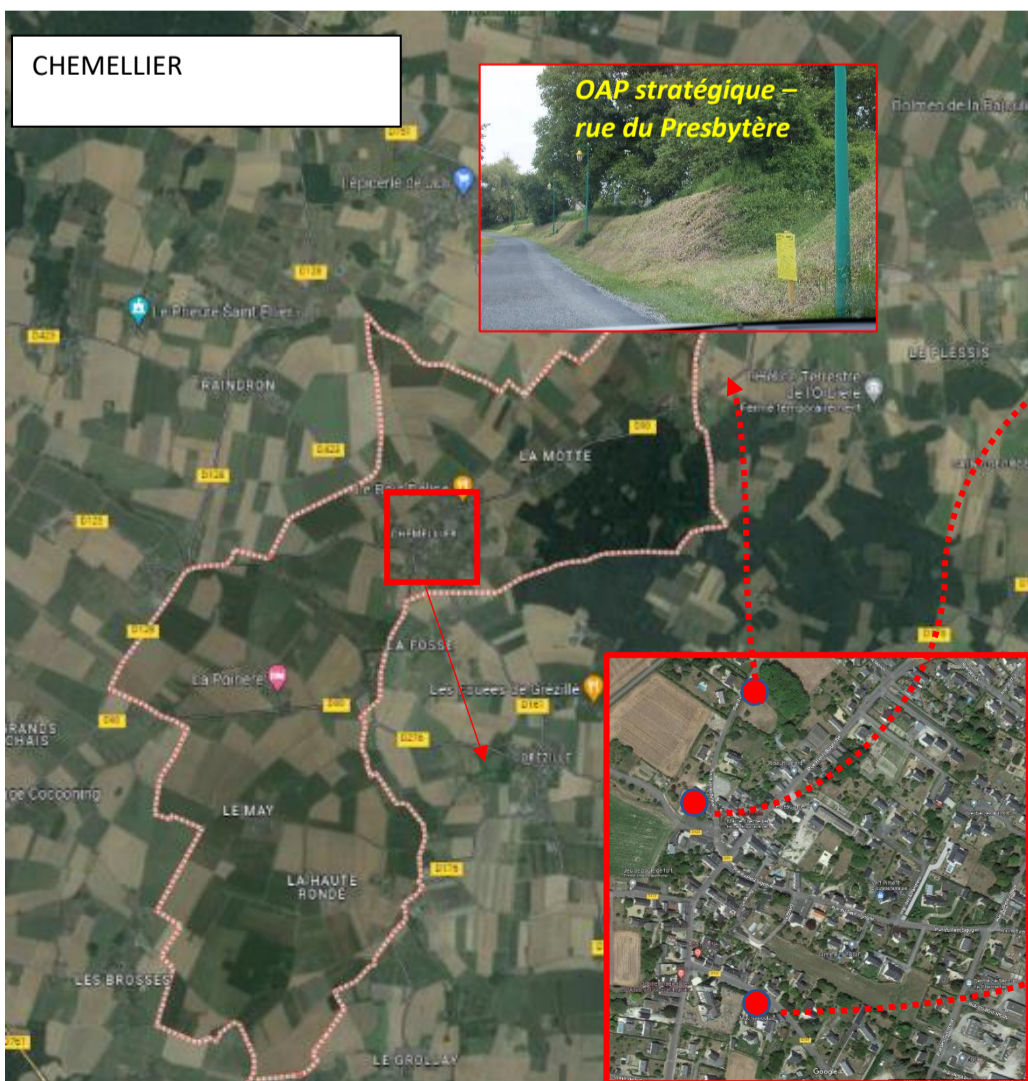
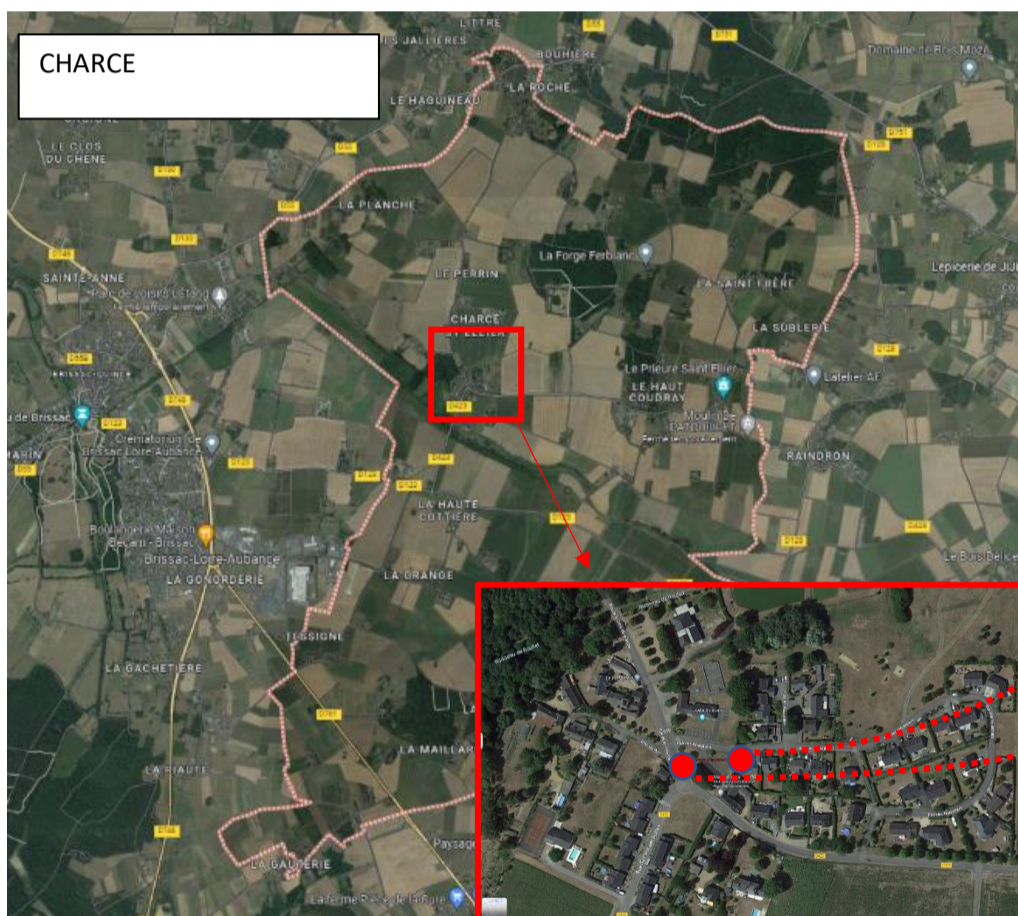
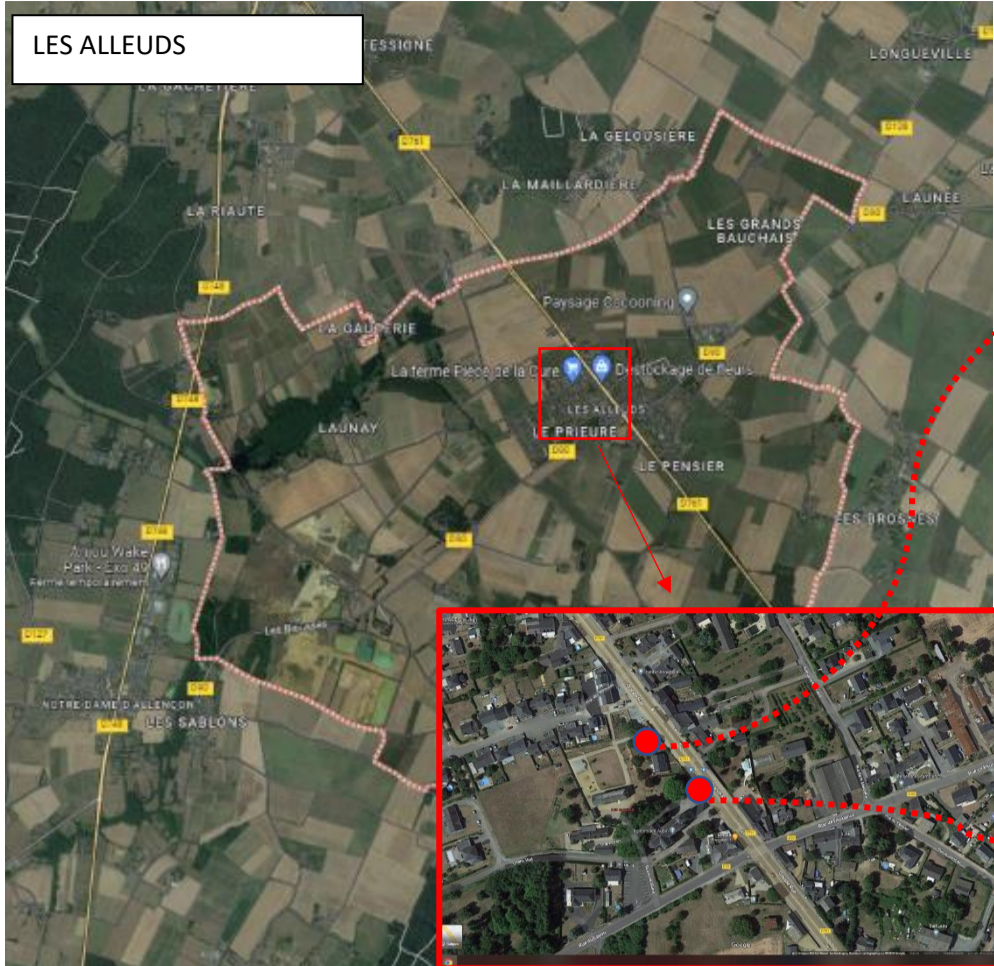
- o Mairie de Brissac Loire Aubance : 5 rue Foch – Brissac-Quincé – 49320 Brissac Loire Aubance
- o Mairie de Coutures : Place Louis Tharsuit – Coutures – 49320 Brissac Loire Aubance
- o Mairie de St Rémy la Varenne : 4 rue de la Mairie – St Rémy la Varenne – 49250 Brissac Loire Aubance
- o Mairie de Vauchrézien : 9 rue Principale – Vauchrézien – 49320 Brissac Loire Aubance

Une copie des observations et propositions du public transmises par voie postale, par voie électronique et celles déposées sur le registre des communes déléguées concernées seront annexées au registre de la mairie de Brissac Loire Aubance, siège administratif de l'enquête publique, ainsi que sur le registre dématérialisé et ce dans les meilleurs délais.

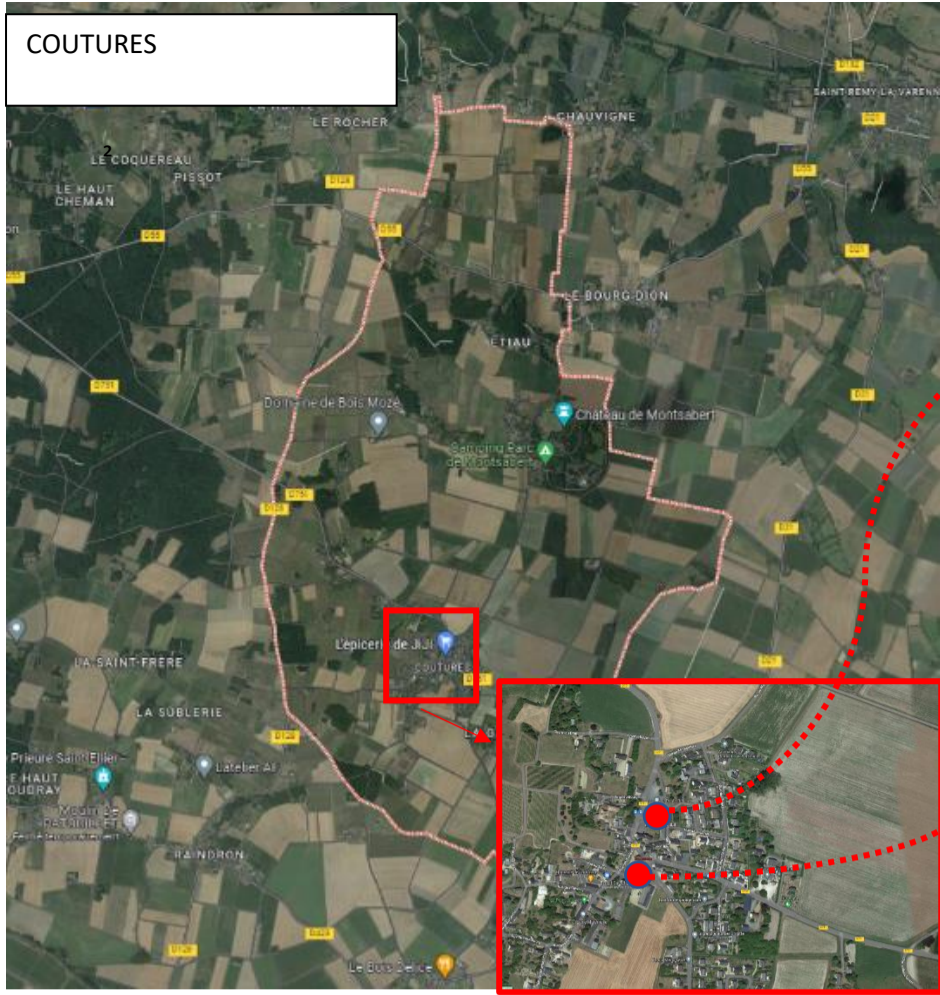
Le public pourra également en prendre connaissance durant la même période sur le site internet de la commune de Brissac Loire Aubance : <http://www.brissacloireaubance.fr/>.

Le PLU révisé sera soumis à l'approbation du Conseil municipal de la Commune de Brissac Loire Aubance.





COUTURES



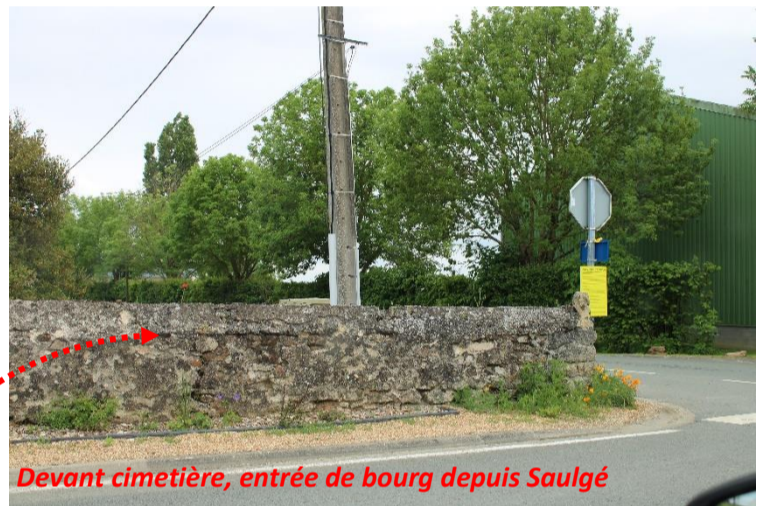
Place de Coutures



Mairie

Mairie

LUIGNE



Devant cimetière, entrée de bourg depuis Sauglé



Rue principale devant la mairie

ST REMY



Centre bourg - devant l'épicerie



mairie



Devant Salle de la Glycine - rue de la Glycine

OAP Stratégique – en bas de la mairie (château du Mont Rude)



Derrière l'Eglise



**Centre bourg – Place de la forge
Route de Saumur**



Entrée de bourg en arrivant de Blaison et Coutures



Sortie de bourg / Salle de la Perrine



OAP stratégique – entre la mairie et la salle de la Perrine



Mairie



Sortie de bourg

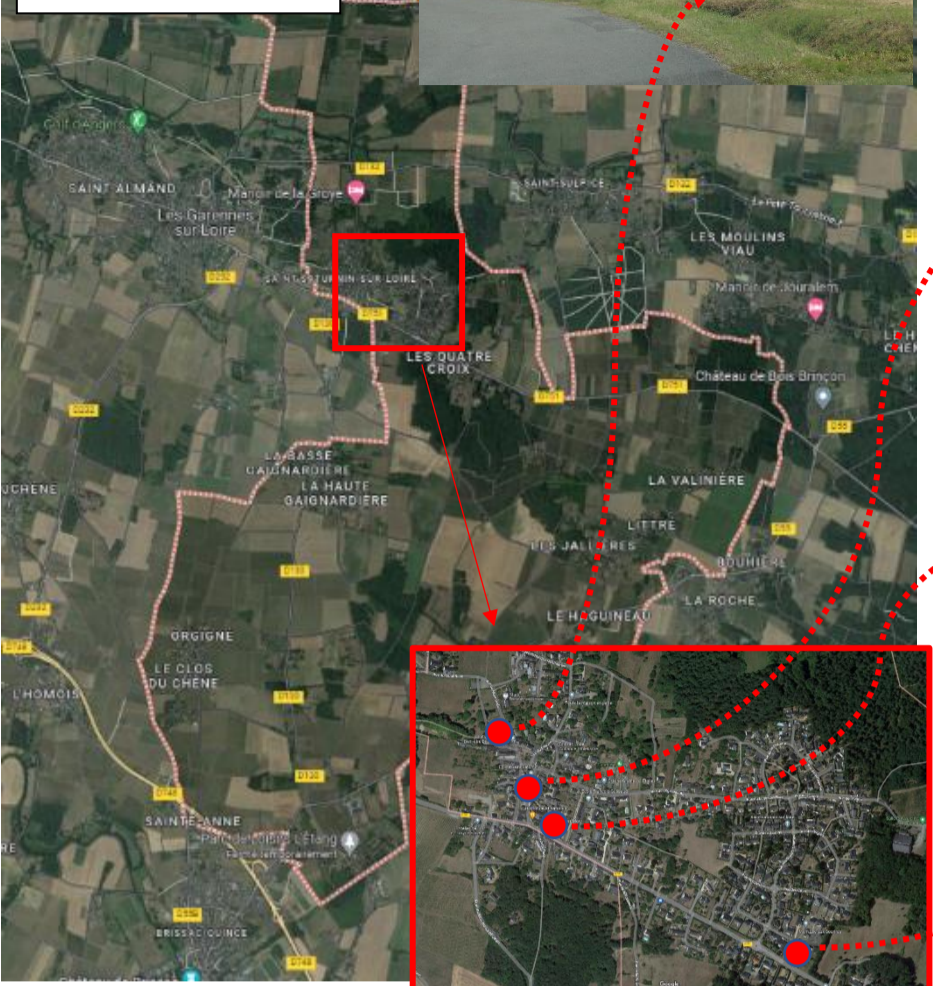


Place principale

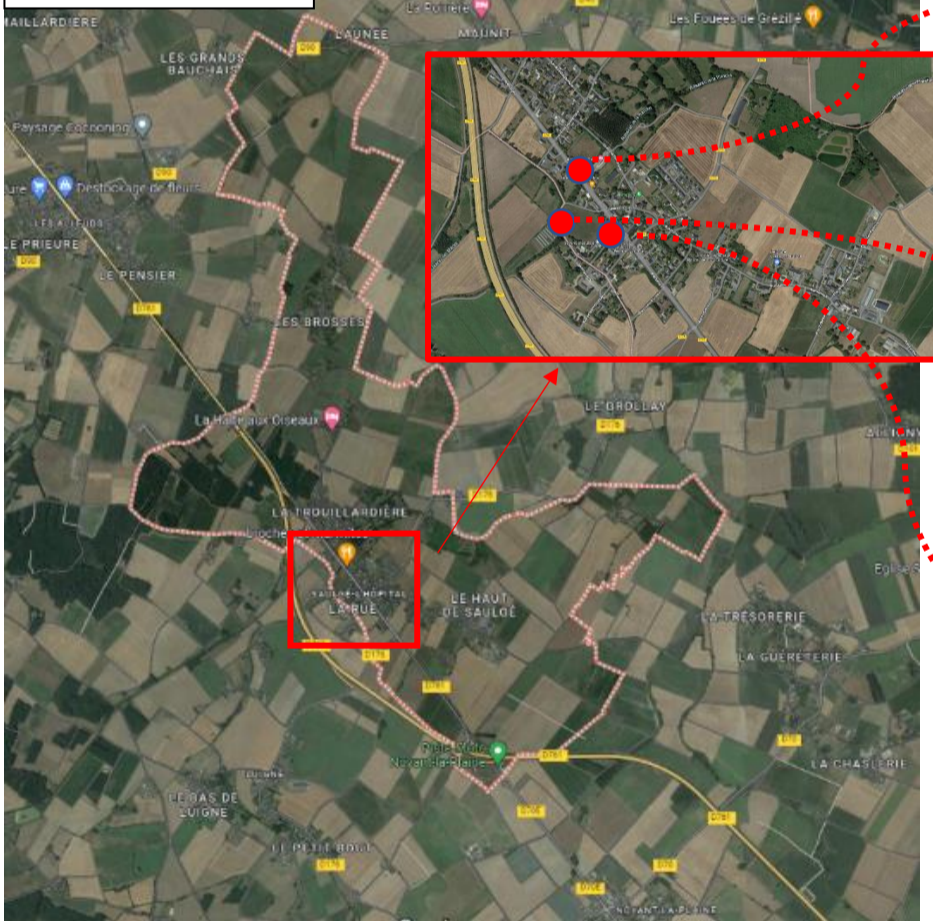


Mairie

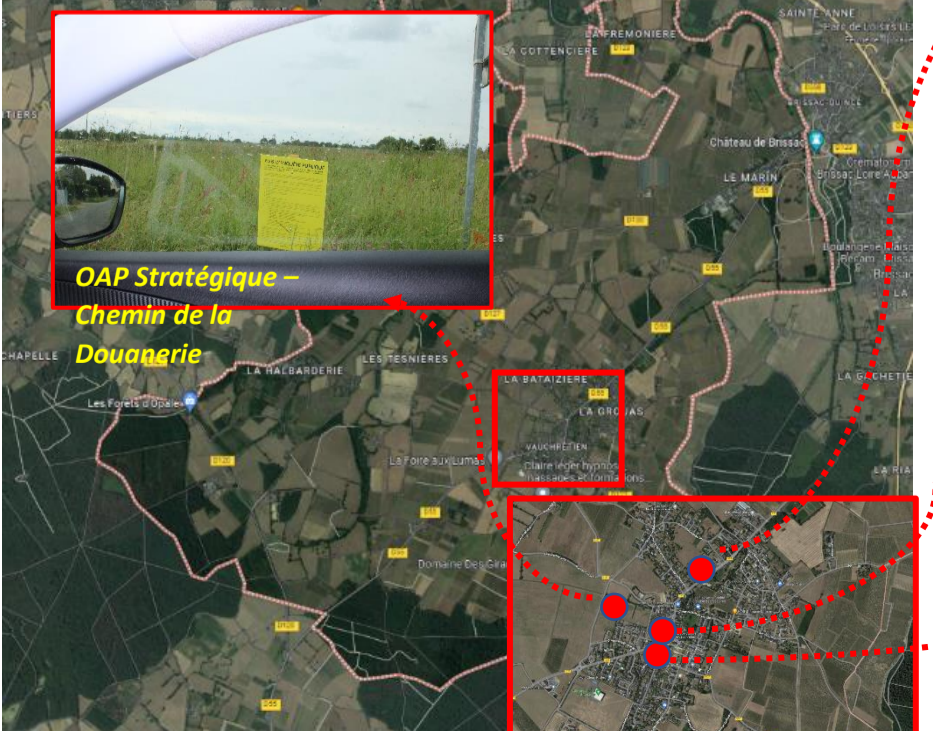
St SATURNIN



SAULGE



VAUCHRETIEN



**OAP Stratégique –
Chemin de la
Douagerie**